



Se diversifier en créant un atelier avicole en agriculture biologique



Réalisé par Corinne Amblard, chargée du développement des filières viandes au CIVAM Bio 09



● CIVAM Bio 09 ●

Le groupement des Agriculteurs **BIO** de l'Ariège

Avec le soutien de :



Sommaire

1	L'élevage Biologique en Midi-Pyrénées et en Ariège	4
2	L'implantation d'un élevage avicole	4
3	La réglementation de l'agriculture biologique	6
3.1	Que dit la réglementation ?	6
	Conversion des terres	6
	Origine des animaux	6
	Alimentation	6
	Conditions de logement	7
	Pratiques d'élevage (race, âge d'abattage, mutilations...)	9
	Prophylaxie	9
	Règles de commercialisation et communication AB	10
3.2	Comment obtenir la certification AB ?	11
3.3	Les aides de de l'agriculture biologique	11
4	La mise en place d'un atelier de volailles	12
4.1	Cycle de production et âge d'abattage	12
	Cycle de production d'un poulet de chair	12
	Cycle de production d'une poule pondeuse	13
4.2	Organisation de l'exploitation – des roulements – des objectifs	14
	En poulets de chair	14
	En poules pondeuses	14
4.3	Choix des races	16
	Poulets de chair	16
	Poules pondeuses	16
4.4	Choix des fournisseurs de poussins (couvoirs)	18
	Entreprises approvisionnant les éleveurs ariégeois :	18
	Prix pratiqués	18
4.5	Choix et conception des bâtiments	18
4.6	Aménagement des parcours	20
4.7	Aménagement intérieur des bâtiments	23
	Aménagement intérieur des poussinières et recommandations	23
	Aménagement intérieur des bâtiments des poulaillers	27
4.8	Achat des bâtiments mobiles et du matériel	33
5	L'alimentation des volailles	35
5.1	Besoins en nutriments	35
5.2	Besoins en vitamines et oligo-éléments	36
5.3	Règles de rationnement	37
5.4	Choix des aliments	40
	Aliments du commerce	40
	Aliments fermiers	41
5.5	Indice de consommation	43

6 La conduite sanitaire	44
6.1 Désinfection des bâtiments	44
6.2 Principaux problèmes en élevage avicole	44
Picage.....	44
Parasites externes.....	45
Ponte irrégulière.....	45
Troubles digestifs.....	45
Salmonelle.....	47
6.3 Médecines alternatives	48
6.4 Conseils pratiques pour la conduite sanitaire	48
7 La commercialisation	49
7.1 Déclaration de l'exploitation	49
7.2 Exigences pour la commercialisation	49
Abattage.....	49
Informations obligatoires sur les poulets de chair.....	50
Maîtrise des températures (transport et stockage).....	50
Marquage des œufs.....	51
7.3 La vente en circuits courts	53
8 Les lieux d'abattage et de transformation certifiés CEE et AB	54
Lieux d'abattage certifiés CEE et AB.....	54
Lieux de transformation certifiés CEE et AB.....	54
9 Revue documentaire des producteurs d'œufs et poulets bio en Ariège et en Midi-Pyrénées	55
Réseau des fermes témoins de la FRAB Midi-Pyrénées.....	55
Zoom sur... Un atelier de poules pondeuses bio en « distribution directe » à Esplas (09700).....	55
10 Bibliographie	57
11 Annexes	58
ANNEXE 1 : Cerfa 13 984 : Déclaration d'activité (page 1).....	58
ANNEXE 1 : Cerfa 13 984 : Déclaration d'activité (page 2).....	59
ANNEXE 2 : Table des valeurs alimentaires.....	60
ANNEXE 3 : Déclaration de vente d'œuf de consommation sur les marchés publics locaux.....	61
ANNEXE 4 : Exemples d'essences utilisables sur les parcours.....	62